

L'Union pour la Méditerranée : quel bilan d'étape ?

par Pierre VERLUISE, Directeur de recherche à l'IRIS, Directeur du site www.diploweb.com ⁽¹⁾

Deux ans après son lancement officiel, le 13 juillet 2008, que nous apprend l'Union pour la Méditerranée au sujet de la gouvernance de l'Europe communautaire ? Quels sont les derniers développements qui laissent envisager un décollage - tardif - de ce projet initié par Paris puis recadré par Berlin et Bruxelles ?

Depuis 1989, la chute du rideau de fer a conduit l'Europe communautaire à se préoccuper prioritairement de l'Europe balte, centrale et orientale. Certes, Malte et Chypre font partie de l'espace méditerranéen, mais l'intérêt de l'Union européenne (UE) pour le Sud a diminué durant plus d'une décennie. Le 13 juillet 2008, une rupture semble survenir avec le lancement officiel de l'Union pour la Méditerranée (UpM), au début de la présidence française de l'Union européenne. Les dirigeants d'une quarantaine de pays de l'UE et des rives Sud et Est de la Méditerranée se retrouvent en grande pompe à Paris. Deux ans après, il semble légitime d'esquisser un bilan d'étape.

Une préparation maladroite et un contexte peu porteur ont freiné les débuts du projet mais des signes récents laissent envisager son développement.

I. UNE PRÉPARATION MALADROITE

Depuis les années 1970, les essais pour créer des relations plus intenses entre les deux rives de la Méditerranée n'ont pas manqué. Citons le Dialogue euro-arabe, de 1973 à 1990 ; le Dialogue 5+5, lancé en 1990 ; le Processus de Barcelone, initié en 1995 et la Politique européenne de voisinage, en 2004.

En 1995, la Conférence de Barcelone rassemble les Quinze pays membres de l'UE et douze pays méditerranéens. Elle affirme l'importance du bassin méditerranéen en y instaurant une " zone euro-méditerranéenne de paix, de stabilité et de sécurité " fondée sur le partenariat. Dix ans après, le processus de Barcelone peine à atteindre ses objectifs. Signe d'un malaise : lors de la cérémonie des dix ans du partenariat organisé à Barcelone, seule la moitié des chefs d'État et de gouvernement des pays de la rive Sud se déplace.

Quant à la Politique européenne de voisinage, lancée publiquement en 2004, Jean-Robert Henry n'y voit qu'une "forme de retour à l'unilatéralisme : les plans d'actions conclus avec les 'voisins' sont bilatéraux, comme les conventions d'association du processus de Barcelone, et il n'y a pas d'instance de concertation collective à l'exception de celle qui est maintenue à l'échelle euro-méditerranéenne. [...] Les formules mises au point depuis 1995 témoignent aussi de l'hésitation à choisir entre l'ouverture et la fermeture de l'espace européen vers le Sud. Ici, le compromis est particulièrement déséquilibré et ronge le processus de Barcelone comme la politique européenne de voisinage. Il consiste à renforcer l'intégration à l'Europe des économies d'outre-Méditerranée, tout en restreignant la circulation des hommes du Sud vers le Nord. (2)" Pour l'UE, la Méditerranée est à la fois une région périphérique et une frontière.

Un biais de départ

Dans le contexte d'une campagne électorale, le candidat à la présidence de la République française Nicolas Sarkozy évoque le 7 février 2007, à l'occasion d'un discours prononcé à Toulon, son projet d'une " Union méditerranéenne" (UM). Il s'inscrit alors dans une optique intergouvernementale méditerranéo-centrée plutôt que communautaire. Il s'agit d'offrir à tous les pays riverains de la Méditerranée - et seulement eux - un processus de partenariat égalitaire pour construire un destin commun, en s'inspirant du précédent de la Communauté économique européenne (CEE). Des structures et un budget propres permettraient de mettre en place des politiques spécifiques. N. Sarkozy n'entend donc pas laisser à l'UE l'opportunité de donner son avis. Voilà un biais de départ qui hypothèque lourdement le développement du projet. Imagine-t-on un instant la France se sentir engagée par de vagues promesses électorales formulées par un candidat à la présidentielle d'un autre pays membre de l'UE ? L'hypothèse fait sourire. C'est un peu ce qui s'est passé hors des frontières hexagonales pour ce projet.

Le soir de son élection à la présidence de la République française, le 6 mai 2007, N. Sarkozy rappelle son engagement en faveur d'une Union méditerranéenne. Le 23 octobre 2007, il prononce au Maroc, à Tanger, un discours qui dessine les contours du projet. L'UM se doit d'être fondée sur la volonté politique, mais être pragmatique, à géométrie variable pour former une *Union de projets*, sans se substituer aux initiatives existantes, mais avec l'intention de leur donner un nouvel élan. Peu après, des officiels allemands font passer le message aux Français qu'il est hors de question d'accepter cette scission de l'Europe qu'entraînerait, selon eux, l'utilisation de fonds communautaires pour un projet qui n'impliquerait pas l'ensemble des pays membres de l'UE.

Recadrage

Le mois de décembre 2007 est marqué à la fois par une visite " surréaliste " du chef d'État libyen - Mouamar Khadafi - à Paris et par une prise de position publique de la chancelière allemande, Angela Merkel. Le 5 décembre 2007, cette dernière déclare, lors d'une conférence à Berlin : " *Il se pourrait que l'Allemagne se sente pour ainsi dire plus concernée par l'Europe centrale et orientale et la France plus attirée du côté de l'Union méditerranéenne : cela pourrait libérer des forces explosives et cela, je ne le souhaite pas. Je crois qu'il faudrait faire une offre en la matière à tous les autres États européens.* (3)"

Le 20 décembre 2007, un sommet tripartite entre la France, l'Italie et l'Espagne marque une inflexion, via une modification du nom. L'Union méditerranéenne (UM) devient l'Union pour la Méditerranée (UpM).

Le 3 mars 2008, en marge du Salon mondial des nouvelles technologies de Hanovre, un compromis franco-allemand est trouvé. Il est présenté conjointement par le président français et la chancelière allemande au Conseil européen du 13 et 14 mars 2008. Pierre Pascallon propose l'analyse suivante : " *Force est bien de reconnaître qu'au terme de ce laborieux marchandage - dont l'Allemagne sort victorieuse - le projet d'Union Méditerranéenne perd quasiment toute sa substance en devenant 'Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée'. La preuve ? Initialement, seuls les pays riverains pouvaient être membres fondateurs de l'Union ; désormais, tous les membres de l'UE - non riverains compris - seront membres de plein droit du projet, comme dans celui de Barcelone.*(4) " En outre, il s'agit moins d'intégration que de coopération. L'un des arguments des pays de l'UE non méditerranéens est qu'ils sont concernés dans la mesure où résident chez eux des diasporas méditerranéennes. Les prémisses de l'UpM donnent donc lieu à des avis divergents.

Finalement, l'UpM est pour les institutions européennes et certains pays membres de l'UE l'occasion d'administrer à l'Élysée une " leçon de savoir-vivre communautaire ". La perspective de la prochaine présidence française de l'UE, au 2e semestre 2008, a peut-être jouée un rôle. Il était important de démontrer pendant qu'il en était encore temps, que l'activisme non concerté n'existe pas dans la boîte à outils communautaire.

Différents intra-communautaires et franco-français

Selon Bichara Khader, " [...] l'UE a eu le dernier mot : l'Union pour la Méditerranée ne sera qu'une relance du processus de Barcelone. Ce qui était présenté comme "une grande vision" pour sortir des sentiers battus des politiques communautaires, "trop centrées sur le commerce", est tout bonnement transformé en un "projet édulcoré". [...] Après tout, l'adage populaire ne dit-il pas que "celui qui paie l'orchestre choisit la partition" ?(5)"

Pour Dorothee Schmid, il convient cependant d'analyser finement le processus avant d'accuser les autres pays membres d'avoir amoindri le projet initial: " Nous avons fonctionné sur fond de désaccord franco-français assez important. Il y avait d'un côté l'Élysée qui continuait à porter ce projet avec sa dimension très idéaliste, mais aussi irréaliste. Et de l'autre le Quai d'Orsay, qui devait assurer l'ingénierie du projet et qui a finalement défendu la ligne européenne. " Les diplomates qui ont du " rattraper le coup " ont été contraints à de véritables exploits. Pour reprendre une formule de Jean-Paul Chagnollaud, certains " diplomates ont été évacués par SAMU (7) tellement ils étaient épuisés par l'impossible tâche qu'on leur avait confié (8) ".

Le Sommet de Paris

Le 13 juillet 2008, le Sommet de Paris pour la Méditerranée installe l'UPM. Notons que la Libye boycotte cette rencontre et critique ce projet, en dépit de toutes les couleuvres avalées par Paris lors de la visite de Mouamar Khadafi en décembre 2007. La présence du président syrien Bachar al-Assad accapare l'attention des médias. Le Sommet de Paris retient six projets qui ne sont pas totalement inédits mais veulent témoigner d'une ambition :

- > Environnement : dépollution de la Méditerranée ;
- > Transports : les autoroutes maritimes et terrestres pour accroître les échanges et faciliter la liberté de mouvement des personnes et des biens ;
- > Répondre aux catastrophes naturelles, par le développement de la protection civile à l'échelle de la région ;
- > Énergies, le soutien aux énergies alternatives notamment solaire;
- > Éducation, l'université euro-méditerranéenne qui aura son siège en Slovaquie ;
- > Économie, via le développement des affaires, à travers un mécanisme de soutien aux petites et moyennes entreprises.

Deux ans après le sommet du 13 juillet 2008, quel bilan d'étape peut-on faire de l'UPM ?

2. UN CONTEXTE PEU PORTEUR FREINE LES DÉBUTS DU PROJET MAIS DES SIGNES RÉCENTS LAISSENT ENVISAGER SON DÉVELOPPEMENT

L'Union pour la Méditerranée compte 43 membres à part entière, soit 4 pays de plus que le partenariat euro-méditerranéen, auxquels s'ajoute la Ligue arabe qui a obtenu d'y participer de plein droit après de difficiles tractations diplomatiques. L'emplacement du secrétariat général de l'UpM a fait l'objet d'une controverse. La Syrie et le Liban s'opposant à ce qu'il soit situé dans un pays arabe, la candidature de Tunis a finalement été écartée à l'issue d'une longue querelle, au profit de Barcelone (Espagne). Le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, le Jordanien Ahmed Jalaf Massadeh, a finalement été installé dans ses fonctions 19 mois après le Sommet de Paris... le 4 mars 2010. Florence Beaugé avance que Paris " aurait préféré un Tunisien à un Jordanien pour occuper ce poste. Mais Tunis, froissé que Barcelone ait obtenu le siège du Secrétariat général, a refusé de présenter un candidat. Si le Jordanien a décroché la palme, c'est donc faute de rival. (9)" Quoi qu'il en soit, le Secrétaire général nommé est entouré de six secrétaires généraux adjoints : Israël, Autorité palestinienne, Italie, Grèce, Malte et Turquie. Il semble que l'attribution d'un secrétariat général adjoint à Israël soit notamment le résultat des efforts diplomatiques de Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères français.

Au-delà de ces avancées formelles, le bilan d'étape semble encore mince. Nombre d'observateurs font remarquer que le contexte n'a pas été favorable.

Un contexte peu favorable

En effet, la crise financière commence à produire dès l'automne 2008 de redoutables effets économiques et bientôt sociaux. Les flux d'Investissements directs étrangers Nord-Sud diminuent en Méditerranée, alors que la concertation Sud-Sud peine à décoller.

La guerre conduite par Israël dans la bande de Gaza du 27 décembre 2008 au 17 janvier 2009 survient alors que l'UpM est en phase de démarrage.

Le début de l'opération " Plomb durci "

" Le 27 décembre 2008, débute l'opération militaire "Plomb durci", dont l'objectif est de mettre fin aux tirs de roquettes du Hamas depuis la Bande de Gaza sur le sud de l'Etat hébreu. Les raids aériens pilonnent les infrastructures, les édifices officiels et les camps d'entraînement tenus par le Hamas. Le 28, Israël mobilise 6 500 réservistes et bombarde les centaines de tunnels de contrebande creusés à Rafah qui permettent au Hamas de s'approvisionner, notamment en armes venues d'Egypte. Le même jour, le Conseil de sécurité de l'ONU demande un arrêt immédiat des hostilités, dans une déclaration non contraignante. Dans les pays musulmans, ainsi qu'en Europe, des milliers de personnes manifestent contre les bombardements. Le 29, Israël déclare "zone militaire fermée" sa zone frontalière avec Gaza, et en interdit l'accès à la presse internationale. L'Université islamique et un bâtiment de la Sécurité préventive, symboles importants du Hamas, sont détruits. Le 30, le Quartette (ONU, Union européenne, Etats-Unis et Russie) appelle à un cessez-le-feu immédiat et permanent. La France propose une trêve humanitaire de 48 heures. Le 31 décembre, Israël refuse les propositions de trêve internationales et se prépare à une offensive terrestre. "

Source : Site de la Documentation française, rubrique Chronologie international / Moyen-Orient, 2008.

L'opération " plomb durci " est venu d'emblée démontrer que le conflit israélo-palestinien bloque ou ralentit jusqu'aux politiques sectorielles prévues par l'UpM. Les réunions de l'Union pour la Méditerranée prévues entre janvier et avril 2009 ont été reportées, selon les sources diplomatiques françaises. Les travaux ont pu reprendre au printemps, d'abord au niveau des hauts fonctionnaires, puis des ministres. En fait, la tension reste sous-jacente. Ainsi au mois de novembre 2009, le chef de la diplomatie égyptienne refuse de rencontrer son homologue israélien, l'ultranationaliste Avigdor Lieberman, au cours d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UpM prévue à Istanbul. L'assaut des commandos israéliens contre une flottille cherchant à forcer le blocus de Gaza, le 31 mai 2010, risque d'impacter le processus.

De séminaires en séminaires

Que sont devenus les six projets annoncés en 2008 ? Un an plus tard, Dorothee Schmid a une formule saisissante: "[...] la mise en œuvre progresse de façon inégale - les 'autoroutes' sont au point mort, tandis que le reste des projets donne surtout lieu à des séminaires d'études [...]" (10) En fait, la nouveauté des projets comme la pertinence des priorités retenues peuvent se discuter. Surtout, les capacités de financements européens restent limitées. Le recours à d'autres bailleurs multilatéraux pose la question de la gouvernance des projets élus. Il a été fait mention des fonds souverains des pays du Golfe, mais quel serait leur intérêt de s'agréger à un ensemble dans lequel l'Union européenne pèse lourd ?

Pour donner un ordre de comparaison, rappelons que le budget pluri-annuel pour la rénovation du zoo de Vincennes (11) atteint 133 millions d'euros, dont 25 % apporté par l'État (12).

" Combien mettez-vous sur la table ? "

A la veille du premier anniversaire, la Commission européenne fait un geste politique en renforçant sa contribution aux projets prioritaires. Le 10 juillet 2009, " la Commission européenne annonce une contribution supplémentaire de 72 millions d'euros, pour la période 2009-2010, en faveur des domaines d'intervention jugés prioritaires par les chefs d'État et de gouvernement euro-méditerranéens lors de leur rencontre à Paris. [...] Une partie des fonds servira à soutenir le fonctionnement du secrétariat de l'Union pour la Méditerranée. Cette contribution porte à 90 millions d'euros le budget communautaire total alloué, depuis juillet 2008, aux priorités recensées par l'Union pour la Méditerranée.(13)" Autrement dit, la contribution de la Commission européenne de juillet 2008 à fin 2010 serait inférieure au budget pluriannuel de rénovation du zoo de Vincennes...

Mis à part les frais de fonctionnement du secrétariat général de l'UpM, les principaux postes annoncés sont les suivants (14) :

- > Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) (32 millions d'euros pour 2009-2010) ;
- > Environnement - Dépollution de la Méditerranée (22 millions d'euros pour la période 2009-2010);
- > Autoroutes de la mer et autoroutes terrestres (7,5 millions d'euros) ;
- > Énergies de substitution: plan solaire méditerranéen (5 millions d'euros) ;
- > Enseignement supérieur et recherche - Université euro-méditerranéenne : 1 million d'euros à l'université euro-méditerranéenne en Slovaquie.

A l'approche du 2e anniversaire, une accélération s'esquisse. Peut-être faut-il y voir le résultat d'une volonté politique de mettre en avant une dynamique de réussite.

Inframed : 385 millions d'euros

Le 26 mai 2010, la diplomatie française annonce la création d'un fonds d'investissement de 385 millions d'euros, Inframed, destiné à financer les projets de l'Union pour la Méditerranée. " Doté dans un premier temps de 385 millions d'euros, il s'agit d'un levier important pour le financement et la mise en œuvre de projets concrets dans la zone méditerranéenne, dans des secteurs relevant des priorités définies par la Déclaration de Paris telles que les infrastructures en matière de transports et d'énergie. Ce fonds permettra de lever des capitaux privés pour financer des projets dans l'ensemble des 43 Etats membres de l'UpM. Ce projet est lancé conjointement par la Caisse des dépôts française (qui contribue à hauteur de 150 millions d'euros), la Cassa Depositi e Prestiti italienne (150 millions d'euros), la Caisse des dépôts et de gestion du Maroc (20 millions d'euros) et l'Égypte (EFG Hermes 15 millions d'euros), ainsi que la Banque Européenne d'Investissement (15) (qui apportera 50 millions d'euros) (16)".

La Caisse des dépôts présente Inframed comme le " Fonds [...] le plus important voué aux investissements dans les infrastructures des rives méridionales et orientales de la Méditerranée. [...] (17) " Elle ajoute que ce fonds " devrait mobiliser 1 milliard d'euros à terme ". Si cette éventualité se réalisait, l'UpM changerait d'ampleur.

InfraMed Infrastructure allouerait au moins 20 % de ses engagements à des investissements situés respectivement au Maroc et en Égypte, aux côtés de fonds d'investissements qui seront créés à l'initiative d'EFG (" InfraEgypt ") et de la CDG (" InfraMaroc ").

La Caisse des dépôts précise : " En ce qui concerne la gouvernance du fonds, Franco Bassanini a été désigné président du comité des investisseurs, Augustin de Romanet et Anass Hour Alami vice-présidents, Rachid Mohammed Rachid, ministre du Commerce et de l'Industrie égyptien, président du comité stratégique. Frédéric Ottavy est Président d'InfraMed Management, société de gestion qui pilotera le fonds. Un comité des investissements, composé d'une majorité de membres indépendants, examinera chaque opportunité opération d'investissement qui lui sera présentée par InfraMed Management, EFG Manager et CDG Manager et adoptera toutes les décisions pour y donner suite. (18)" Reste à savoir quels seront les biais que ces investisseurs induiront dans les développements ultérieurs de l'UpM.

CONCLUSION

Ainsi, les débuts de l'Union pour la Méditerranée sont riches d'enseignements sur le processus d'élaboration d'un projet géopolitique au sein de l'Union européenne. Paris ne peut faire abstraction d'une concertation véritable avec l'Allemagne fédérale (19) et, au-delà, avec tous les pays membres de l'Union européenne. Sylvie Goulard observe que : " Ce cas d'école nous amène à réfléchir sur le type de pouvoir dont a besoin l'Europe : un leadership à la française capable de porter la voix européenne, mais aussi du jeu collectif à l'allemande qui permette d'entraîner une adhésion de nos partenaires. Sachons cultiver notre jardin européen. "(20) Cela ne signifie nullement que les États doivent s'interdire d'avoir des projets, mais un pays membre ne peut pas prétendre s'abstraire des règles qu'il a contribué à définir. N'en déplaise aux inspirateurs de ce projet, la politique communautaire ne se décide pas sur les estrades électorales. L'ignorer s'avère contre-productif.

Si l'UPM semble enfin décoller au terme de sa deuxième année, c'est aussi parce que des investisseurs français, italiens, marocains et égyptiens viennent compléter les moyens - relativement limités - de l'Union européenne (Commission européenne, Banque européenne d'investissement). Rappelons que ce sont les États membres de l'UE qui rechignent à porter le budget communautaire au-delà de 1% du RNB de l'Europe communautaire. Reste à savoir si ce choix optimise les chances de l'UE. ■

(1) Chercheur associé à l'Observatoire géopolitique de la Chaire Raoul Dandurand. Distinguished Professor à Grenoble Ecole de Management (GEM). Membre du Conseil scientifique du CRATIL. Directeur de séminaire au Collège interarmées de défense. Auteur de nombreux articles et ouvrages. Co-auteur de Géopolitique de l'Europe (Paris, Sedes) sur lequel s'appuie la première partie de cette étude. verluise@iris-france.org

(2) Jean-Robert Henry, " La nouvelle question méditerranéenne ", Questions internationales, n° 31, mai-juin 2008, Paris, La Documentation française, p. 83.

(3) Cité dans Frédéric Lallemand, L'Union pour la Méditerranée : pourquoi ? comment ? Paris, Fondation pour l'innovation politique, juin 2008, p. 46.

(4) Pierre Pascallon, " Le projet d'Union méditerranéenne en lambeaux ", in Études géopolitiques, n° 9, Paris, OEG - diffusion Karthala, 2008, p. 104

(5) Bichara Khader, " De l'Union méditerranéenne de Nicolas Sarkozy au Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée ", in Lallemand, Frédéric, (dir.), L'Union pour la Méditerranée : pourquoi ? comment ?, Paris, Fondation pour l'innovation politique, juin 2008, p. 67.

(6) Dorothee Schmid, " J'émet des doutes sur l'utilité de cette "Union" ", www.euractiv.fr, 11 juillet 2008.

(7) SAMU : Service d'aide médicale urgente.

(8) La Méditerranée dans la Géopolitique mondiale, Radio France Internationale, 20 mars 2010, disponible en ligne <http://www.rfi.fr/contenu/20100318-mediterranee-geopolitique-mondiale>

(9) Florence Beaugé, L'Union pour la Méditerranée dans l'impasse, Le Monde, Bilan Géostratégique, édition 2010, p. 135.

(10) Dorothee Schmid, Du processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée, changement de nom ou de fond ? Questions internationales, n°36, mars-avril 2009, Paris, La documentation française, p. 52. Ce numéro consacre un dossier à " La Méditerranée. Un avenir en question ".

(11) Un jardin zoologique a été ouvert à Vincennes le 7 mai 1931 dans le cadre de l'Exposition coloniale organisée dans le Bois de Vincennes (Paris, 12e arrondissement). Compte tenu de son succès, la ville de Paris concède au Muséum d'Histoire naturelle la création d'un véritable parc zoologique.

(12) Source : Site de la mairie de Vincennes. Consulté en juin 2010 à l'adresse <http://www.vincennes.fr/Decouvrir-Vincennes/Autour-de-Vincennes/Parc-zoologique/Parc-zoologique-de-Paris-rappel-chronologique>

(13) Europa, L'Union pour la Méditerranée : la Commission renforce sa contribution aux projets prioritaires, IP/09/1113, Bruxelles, 10 juillet 2009, p.1. Consulté en juin 2010 à l'adresse :

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/1113&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

(14) Ibidem, p. 2

(15) La BEI se présente ainsi : " La Banque européenne d'investissement a été créée [...] par le Traité de Rome en tant qu'institution de financement à long terme de l'Union européenne. La BEI a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. La BEI emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions favorables en faveur de projets contribuant à la réalisation des objectifs de l'UE. " Source : Site de la BEI, consulté en juin 2010 à l'adresse <http://www.eib.org/about/>

(16) Source : Site du ministère des Affaires étrangères (France), consulté en juin 2010 http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/europe_828/union-europeenne-monde_13399/relations-externes_853/union-pour-mediterranee_17975/upm-lancement-du-fonds-investissement-inframed-26.05.10_82596.html

(17) Groupe Caisse des dépôts et consignation, Lancement du Fonds Inframed Infrastructure, 28 mai 2010. Consulté sur le site de la Caisse des dépôts et consignation en juin 2010 à l'adresse <http://www.caissedesdepots.fr/actualite/toutes-les-actualites/toutes-les-actualites-hors-menu/lancement-du-fonds-inframed-infrastructure.html>

(18) Ibidem.

(19) Depuis la signature du traité de l'Elysée en 1963, il convient de parler avec émotion et conviction de " l'amitié franco-allemande ". Si les relations entre la France et l'Allemagne fédérale sont fort heureusement devenues pacifiques, elles restent complexes et souvent ambiguës. Le manque d'enthousiasme français au moment de la chute du mur de Berlin a ajouté un passif de taille. Cf. Verluise, Pierre, 20 ans après la chute du Mur. L'Europe recomposée, Paris, Choiseul, 2009. Voir les chapitres 3, 4 et 5.

(20) Goulard, Sylvie, 4 décembre 2008, conférence à Lille, extrait du compte-rendu de l'association Connaissance et vie d'aujourd'hui.